

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Les entreprises du Parc d'activité d'Orly Rungis vont pouvoir choisir librement leur opérateur de télécommunications dans des conditions optimales de concurrence.**

**La SILIC a signé un contrat avec IRISE pour déployer une infrastructure fibre noire.**

La qualité des réseaux de télécommunications constitue un facteur essentiel d'attractivité d'une zone d'aménagement. C'est pourquoi IRISE\*, l'infrastructure de télécommunications haut débit de la petite couronne parisienne, a développé une offre adaptée aux besoins des aménageurs pour déployer de la fibre jusqu'aux bâtiments et répondre ainsi aux besoins des entreprises.

C'est ainsi que la SILIC, Société Immobilière de Location pour l'Industrie et le Commerce, vient de signer une convention cadre avec IRISE pour la mise en place sur le Parc Silic d'Orly Rungis d'une infrastructure fibre noire.

Grâce à cet accord, la SILIC pourra exploiter cette fibre pour son propre usage et les locataires présents sur le site pourront ainsi choisir librement leur opérateur de télécommunications dans des conditions optimales de concurrence et de sécurité. IRISE assure également la maintenance de l'infrastructure ainsi déployée.

Ce Parc d'Affaires Orly-Rungis, qui s'étend actuellement sur 58 hectares sur lequel sont implantées plus 350 entreprises et 11.000 emplois, est appelé à s'étendre. Situé à 7km de Paris, c'est un site économique majeur du département du Val-de-Marne. Il s'intègre dans le deuxième pôle d'emplois en Ile-de-France après celui de La Défense qui comprend 3000 entreprises et 65.000 emplois..

### **IRISE, une réponse aux besoins des aménageurs**

IRISE propose de prendre en charge l'exploitation et la gestion technique des fourreaux déployés par les aménageurs dans leurs sites d'activité et d'être l'interface neutre auprès des opérateurs télécom.

IRISE répond ainsi aux besoins des aménageurs. En effet, avec la loi SRU (loi Solidarité et Renouvellement Urbain) l'accès aux infrastructures de télécommunications, dans les ZAC, comme sur l'ensemble du territoire d'une collectivité, doit être donné dans des conditions non discriminatoires garantissant l'égalité de traitement des opérateurs, et à des tarifs déterminés de manière objective et transparente, assis sur les coûts liés à ces infrastructures. IRISE devient ainsi le guichet unique en matière d'accès et de gestion technique des capacités télécom, quelque soit l'utilisateur : entreprises ou opérateurs.

**Contact presse : Catherine Dumas**  
**(tél : 01 44 74 32 09**  
**e-mail : [cdumas@sipperec.fr](mailto:cdumas@sipperec.fr))**

**P.J. : Plaquette « IRISE au service des collectivités et des aménageurs »**

\* IRISE l'infrastructure pour des réseaux intercommunaux de services de la petite couronne fonctionne depuis septembre 2002. Construite et exploitée par la société IRISE, filiale de LCcable après une délégation de service public lancée par le SIPPAREC. Sur 280Km, elle dessert 80 communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne , 180 sites d'activités, 257.000 entreprises, 1,7 millions de salariés.